

Pour un renforcement de la coopération régionale des Outre-mer

Déclaration du groupe des associations

Alors que la crise économique et sociale est dans toutes les têtes, la compétition entre les territoires d’Outre-mer et leur voisinage aurait pu être une tentation. Le groupe des associations se satisfait qu’à l’inverse, un avis du Conseil économique, social et environnemental insiste sur le nécessaire renforcement de la coopération régionale des Outre-mer.

Le groupe des associations approuve globalement les orientations de l’avis présenté. Il souhaite revenir plus particulièrement sur trois d’entre elles.

Tout d’abord, la gouvernance des relations entre les Outre-mer et les pays voisins doit être respectueuse d’un certain principe de subsidiarité. Il n’est pas normal qu’aujourd’hui les relations bilatérales ou multilatérales de la France avec des pays voisins des départements, régions ou collectivités d’Outre-mer excluent ces derniers. En effet, ce sont bien sur ces territoires que les effets des échanges et accords de coopération seront les plus significatifs. Le processus d’association des Outre-mer dans ces relations de coopération - au-delà d’un statut purement consultatif - doit donc être clairement dynamisé.

Le groupe des associations souhaite également insister sur un aspect auquel il est particulièrement attentif : l’association de la société civile aux projets de coopération. L’avis met bien en lumière son apport au dynamisme des projets, dans toute la diversité de ses acteurs, de ses compétences et de ses moyens financiers et humains. Pourtant, il nous apparaît que le rôle de la société civile comme vectrice de l’appropriation par les citoyennes et les citoyens ultramarins des enjeux de cette coopération aurait pu être davantage développé.

Enfin, le groupe des associations salue la pluralité des objectifs de la coopération auxquels il s’associe. L’éducation, la santé, les pratiques culturelles ou sportives sont des instruments puissants de coopération. Des développements plus conséquents auraient sans doute pu permettre de les mettre davantage en valeur dans l’avis, comme ils le sont dans le rapport.

Le groupe des associations a voté l’avis.